

## INFORMATIONS PRATIQUES

- Le contenu de la formation est dispensé sous forme de cours à distance via une plate forme de formation. Les apprenants sont suivis par un tuteur pendant toute la formation et des sessions de regroupement avec travaux pratiques et visites sont organisées.
- Formation modulable : possibilité de suivre tout ou partie de la formation. *Cette formation peut donner lieu à la certification d'un bloc de compétences du BPREA*
- Evaluation : à partir d'une fiche technique, explicitation lors d'un entretien, des choix techniques et organisationnels du stagiaire – Jury : 1 formateur
- Personnes concernées : personnes avec projet d'installation en agriculture, exploitants agricoles, demandeur d'emploi, particuliers, ou personnes désireuses d'assurer la conduite technique d'un élevage caprin
- Une possibilité d'hébergement (16 € la nuitée) et de restauration sur site (5 € le repas du midi et du soir - 2 € le petit-déjeuner) – Pour la réservation : contacter Pamela TAULEIGNE : 04.75.36.76.56 ou [pamela.tauleigne@educagri.fr](mailto:pamela.tauleigne@educagri.fr)
- Pour les personnes en situation de handicap, contacter le centre de formation pour échanger sur les aménagements à envisager lors de votre formation

Voir les conditions générales de vente sur notre site internet :

<https://epl.aubenas.educagri.fr/>

## CONTACTS ET INSCRIPTIONS

CFPPA Olivier de Serres  
1062, chemin du Pradel  
07170 MIRABEL  
Tél : 04-75-36-71-80  
Fax : 04-75-36-76-02

Contact formation : [cfppa.aubenas@educagri.fr](mailto:cfppa.aubenas@educagri.fr)



### CFPPA Olivier de Serres

## Formation en élevage caprin à distance ou mixte Eligible au CPF - C3 du BPREA

Durée : 259 h à distance suivi par le CFPPA

Avec possibilité de suivre cette formation en partie à distance **et** en partie présentielle de 70h au CFPPA (**formation mixte**)

*Une période de stage est possible selon les besoins du candidat (jusqu'à 140 heures)*

*Assurer la conduite technique d'un élevage caprin*



## CONTENU DE LA FORMATION

### Le parcours est individualisé et modulable

#### Introduction de la formation (2h)

#### Evaluer l'intérêt économique d'une production caprine (10h)

- Connaissance de la filière
- Connaissance des systèmes d'élevage.
- Les outils de suivi techniques et économiques

#### Assurer la conduite alimentaire d'un troupeau caprin (85h)

- La conduite des cultures pour un élevage caprin \*
- les bases de l'alimentation
- Les bases du rationnement
- Raisonner le rationnement des chèvres
- Les prévisions alimentaires
- Conduite de l'alimentation selon les systèmes
- Influence de l'alimentation sur les performances des animaux
- Description et analyse de la conduite alimentaire

#### Assurer la conduite de la reproduction et de la sélection d'un troupeau caprin (36h)

- Conduite de la reproduction
- Conduite de la sélection en élevage caprin.

#### Raisonner la conduite d'élevage des jeunes (17h)

- Raisonner la conduite d'élevage des chevrettes
- Raisonner la conduite d'élevage des chevreaux de boucherie
- Evaluation formative sur l'élevage des jeunes
- Informations à collecter et à analyser sur la conduite de l'élevage des jeunes

#### Produire du lait en élevage caprin (31h)

- Anatomie et physiologie de la production laitière

- Le lait
- La traite
- Visites et comparaison de plusieurs systèmes de traite
- Evaluations formative

#### Choisir et aménager les bâtiments en élevage caprin (14h)

- Construction d'un bâtiment d'élevage : Réglementation et démarches administratives.
- Les bâtiments caprins (recommandations)
- Les bâtiments caprins
- Visites et comparaison de plusieurs bâtiments

#### Respecter la réglementation en élevage caprin (18h)

- Point sur la réglementation
- Les bonnes pratiques d'élevage
- Le transport des animaux

#### Assurer la conduite sanitaire d'un troupeau caprin (32h)

- Les bases de la prévention sanitaire en élevage caprin.
- Les principales maladies des caprins
- Description et analyse de la conduite sanitaire

#### Gérer les équipements sur une exploitation caprine (14h)

- **Coût de la formation** : 14 € à l'heure (VIVEA-parcours réduit) / **11 € à l'heure la partie distancielle et 16 € à l'heure la partie présentielle** (Compte Personnel de Formation – Autofinancement – France Travail – Autres OPCO)

Possibilité de prise en charge des frais de formation, et rémunération selon le statut de la personne (Région Auvergne-Rhône Alpes, VIVEA, Mon compte personnel ...)

- Taux de satisfaction (données 2024) : **90,9 %** / Taux de réussite (données 2024) : **100 %**

\* possibilité de prendre ce module seul ou de l'enlever de l'alimentation (21h)